

## Crise du textile

(page 2)

## Recherché

(page 2)

## Les journaux et le problème ouvrier

(page 3)

## L'argument des octrois

(page 4)



VOL. XXVIII — No 23

Montréal, 6 juin 1952

# Le syndicalisme envahit la Côte Nord

## — Une douzaine de syndicats nouveaux —

### Un grand ami disparaît

Son Excellence Mgr Philippe Desranleau, archevêque de Sherbrooke, vient de mourir à la suite d'un pénible accident qui remonte à près d'une année. Dans sa personne, les ouvriers perdent un ami sincère, un homme qui a compris et vécu profondément pour ainsi dire leurs misères et leurs difficultés; nos syndicats, un ardent défenseur; la doctrine sociale de l'Eglise, un grand et généreux apôtre.

Toute sa vie durant, S. Exc. Mgr Desranleau s'est penché avec

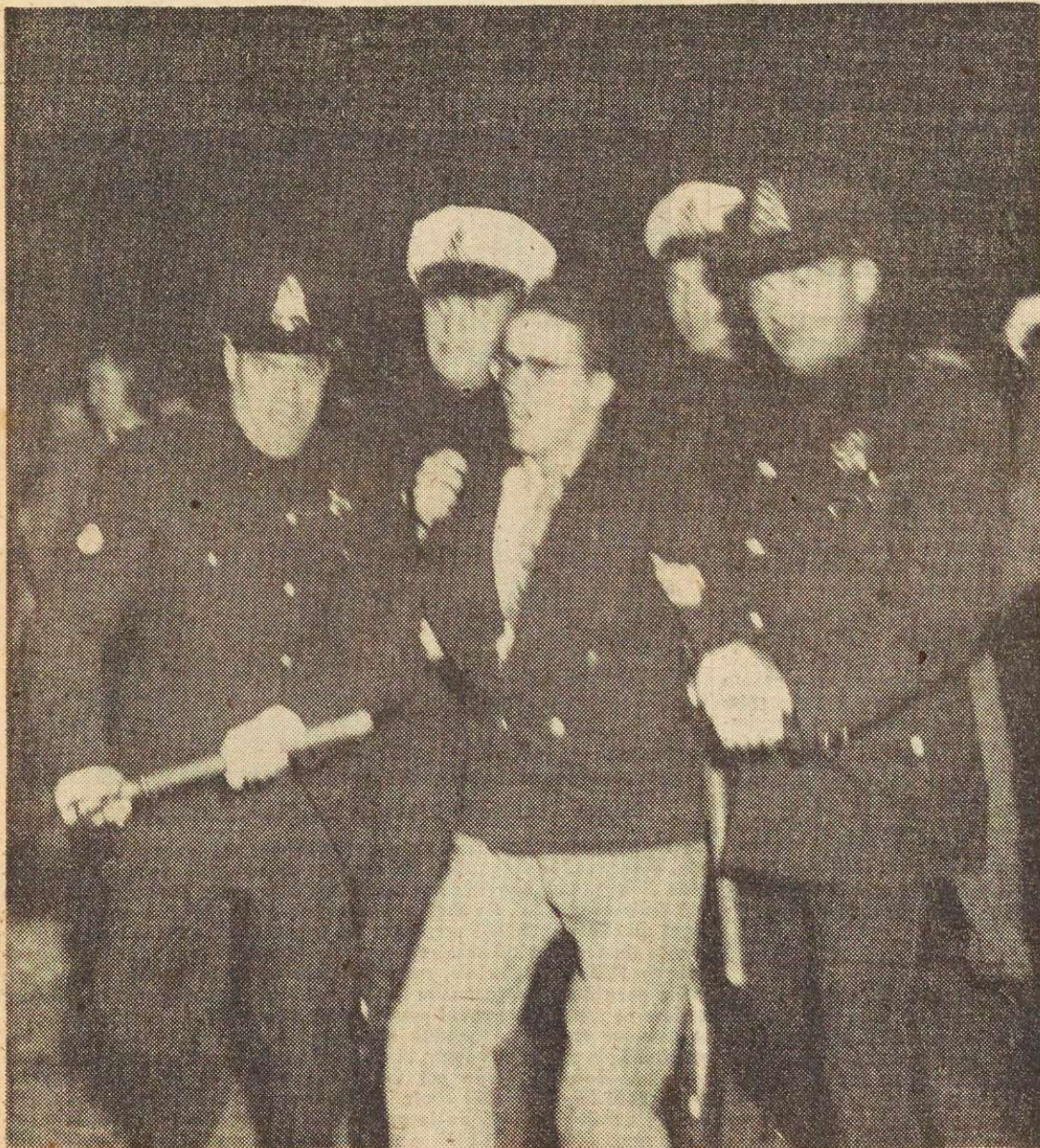
amour sur le sort des travailleurs dont les conditions de vie sont si souvent inhumaines. Ses attitudes, tant au point de vue des principes que de leur application pratique, exigeaient, à une certaine époque qui n'est pas encore révolue, loin de là, dans notre province, un courage et une volonté extraordinaires. Défenseur des travailleurs et de leurs familles, de leurs droits les plus élémentaires si souvent lésés, l'archevêque de Sherbrooke, a été souvent la cible des plus

(suite à la page 2)

Lors d'un vote de représentation syndicale tenu, le 20 mai dernier, à Sault-au-Mouton, sur la rive nord du fleuve St-Laurent, le syndicat des travailleurs en forêt de l'endroit a remporté une magnifique victoire. Sur au delà d'une centaine de voteurs, quatre seulement ne se sont pas prononcés en faveur du syndicat organisé par la Fédération nationale de la Pulpe et du Papier, deux s'y déclarant opposés, et deux autres annulant leur bulletin.

La tenue de ce vote permet au "Travail" de mettre ses lecteurs au courant de la grande campagne d'organisation syndicale qui se poursuit sur la côte nord depuis quelques mois par la Fédération nationale de la Pulpe et du Papier. Trois propagandistes y ont travaillé avec acharnement, en particulier M. Raymond Légaré, de Port-Alfred, qui y dirige le travail, ainsi que MM. Gérard Bruneau et Marc Beaulé, de Québec.

## UNE GREVE LEGALE...



Depuis le début de la grève chez Dupuis Frères, les syndiqués se sont plaints à plusieurs reprises de la partialité évidente et du zèle intempestif de la police municipale. En voici une illustration tangible: quatre policiers qui s'acharnent sur un jeune gréviste. Aussi longtemps que les "agents de la paix" continueront de traiter les grévistes comme des criminels, les organisations ouvrières devront continuer à dénoncer ceux qui donnent les ordres à cette fin.

A date, beaucoup de travail a été abattu sur la côte nord dans le domaine de l'organisation des travailleurs en forêt. Cette campagne revêt, à l'heure actuelle, une importance extrême pour la C.T.C.C. par suite du développement industriel de cette importante région.

### Région d'avenir

En effet, la région de la côte nord du St-Laurent s'étend de l'embouchure du Saguenay à l'extrémité nord-est de la côte. C'est une région d'un caractère tout à fait particulier. Elle est constituée de localités échelonnées le long de la côte. Du Saguenay à Baie Comeau, ces paroisses sont reliées par une route. Mais, au delà de Baie Comeau, elles se trouvent isolées, et les seuls moyens de communication pour les atteindre, c'est l'avion et le bateau. De plus, les distances sont très considérables quelquefois d'une localité à l'autre.

L'organisation s'impose dans ce coin de la province à l'heure actuelle pour deux raisons principales. D'abord, depuis une quinzaine d'années, l'exploitation forestière est très considérable; deuxièmement, l'exploitation du minéral de titane, la construction du chemin de fer de l'Ungava et la mise en exploitation du minéral de fer du grand nord québécois attireront de ce côté, d'ici quelques années, plusieurs milliers de travailleurs. C'est pourquoi il importe d'y établir dans le plus court délai des syndicats solides et bien organisés.

### La plus grande partie du terrain est couverte

C'est ce que fait présentement la Fédération nationale de la Pulpe et du Papier pour les travailleurs en forêt. Plusieurs groupements furent fondés au cours de ces derniers mois. L'on a procédé par paroisse, et l'on peut dire maintenant que la plupart d'entre elles sont couvertes. Le nombre de membres par syndicat n'est pas très considérable présentement, mais ceux-ci forment l'élément le plus stable des travailleurs en forêt, c'est-à-dire les résidents de la côte même, des hommes qui sont à l'emploi des compagnies forestières pendant la plus grande partie de l'année et à qui s'ajoutent, pendant la période de coupe, des centaines et

des centaines d'ouvriers venant de tous les coins de la province, mais principalement de la côte sud.

A l'heure actuelle, l'organisation est complétée aux Escoumains, à Sault-au-Mouton, à Franklin, à Baie Trinité, à Ste-Anne de Portneuf, à Godbout, à Shelter Bay et à Clarke City. Dans plusieurs de ces localités, le certificat de reconnaissance syndicale de la Commission des Relations ouvrières a été émis et les négociations s'engageront bientôt.

Entre temps, l'organisation se poursuit activement du côté de Forestville, de Pentecôte et de Baie Comeau qui, dans le domaine de l'exploitation forestière, est pour ainsi dire la métropole de cette immense région.

### Les compagnies forestières

Il est intéressant de signaler brièvement les principales compagnies qui poursuivent des opérations forestières sur le vaste plateau qui surplombe de quelques centaines de pieds le fleuve St-Laurent et s'étend profondément à l'intérieur des terres. Ces compagnies sont principalement la Quebec North Shore, qui fait des opérations à Franklin, à Shelter Bay et à Baie Comeau, où se trouve son importante fabrique de papier-journal; la St. Lawrence Paper, dont les opérations se font surtout à Trinité; la St. Regis Timber, à Godbout; la Donnacona Paper, à Sault-au-Mouton. Présentement, une bonne partie du bois qui alimente les pulperies provient de la côte nord.

Lorsque le travail d'exploitation forestière sera en pleine activité, ces syndicats grouperont vraisemblablement quelques milliers de membres. Ce travail d'organisation syndicale s'imposait pour plusieurs raisons. En premier lieu, les travailleurs de l'industrie du bois de la côte, industrie qui constitue la principale activité sur la côte, ont besoin, comme tous leurs camarades, de protection. Il faut que leurs salaires soient augmentés et leurs conditions de travail améliorées. A ceux qui en douteraient, il suffit de rappeler l'enquête faite, il y a quelques années, par le "Travail" auprès des ouvriers de la petite ville de Clarke City. En second lieu, il ne faut pas oublier

(Suite à la page 4)



## Un grand ami...

(suite de la page 1)

violentes attaques de la part des puissances financières et politiques.

Les ouvriers du Québec, les syndiqués principalement, n'oublieront jamais les conseils que leur prodiguait avec une joie évidente Son Exc. Mgr Desranleau, conseils qui étaient à la fois des appels à



S. E. Mgr Philippe DESRANLEAU

la prudence et à la charité, mais également à une action énergique, ferme, tenace, audacieuse, réfléchie, ardente, animée d'une vie spirituelle profonde.

### Au secours des travailleurs

Quand l'on déroule l'histoire de sa vie, l'on se rend compte avec quelle vigueur, avec quelle générosité, l'archevêque de Sherbrooke s'est porté au secours des travailleurs et des salariés exploités, réduits au chômage et à la misère à cause de l'incompréhension des employeurs et des gouvernants, à cause de la mauvaise organisation de la vie économique. Il est impossible, dans un bref article, de signaler toutes ses interventions, mais il y a quelques dates dans cette vie débordante qu'il faut rappeler.

1937: M. l'abbé Philippe Desranleau est alors curé de St-Pierre de Sorel. La crise économique bat son plein. C'est le moment où le gouvernement du temps est en train de voter la trop fameuse Loi des salaires raisonnables. La grève se déclare à Sorel et durera une partie de l'été. Plus qu'en aucun autre temps, les ouvriers sont bafoués, traités comme des révolutionnaires. L'abbé Desranleau intervient en leur faveur, se porte vaillamment à leur défense. Des adversaires ont conservé, pour lui faire tort, le compte rendu de ses prônes et de ses discours d'alors, mais quiconque relit maintenant

ces textes ne peut s'empêcher de remarquer que ces documents grandissent aujourd'hui Mgr Desranleau et affirment sa personnalité. Retenons tout simplement ces paroles: "On essaiera par des discours de faire croire que les ouvriers sont dangereux; non, les dangereux, les malfaisants, ce sont ceux qui, par toutes sortes de moyens, légaux et illégaux, essaient de pousser les ouvriers et les patrons à la haine. On aura beau faire des discours, l'erreur et la sottise ne sont pas la vérité. Quand le Pape disait tout dernièrement que les ouvriers doivent s'organiser selon leur métier, qu'on ne vienne pas après cela parler de liberté de travail; erreur et sottise; le Pape en sait plus long, il est mieux renseigné que ceux qui veulent nous faire accroire des mensonges... Les ouvriers ont fait la présente grève dans l'ordre; tout le désordre a été causé par cette ingérence politique malsaine, qui fait tant de mal aux ouvriers et aux patrons, cette ingérence politique malsaine qui est l'oeuvre du diable. Voilà des années que cela dure à Sorel".

### "J'ai été tenace..."

Quelques mois plus tard, le Souverain Pontife appelle l'abbé Desranleau à l'épiscopat en qualité d'auxiliaire de Mgr Gagnon, évêque de Sherbrooke. Avant son départ, le 4 janvier 1938, les ouvriers de Sorel fêtent leur curé. Le futur archevêque de Sherbrooke prend la parole pour les remercier: "J'ai tenu ferme, dit-il, j'ai été tenace, parce que je suis prêtre et homme d'Eglise. Soyez des hommes tenaces, vous aussi, soyez fermes. Vous avez avancé peut-être seulement d'un pas; n'allez pas reculer de ce pas. Une cause juste et sainte ne se perd jamais; il n'y a pas une force au monde qui fasse lâcher un homme qui travaille pour Dieu et son Eglise".

### La grève du textile

1947: dix années ont passé. L'abbé Desranleau est maintenant évêque de Sherbrooke. Il y a un conflit dans l'industrie du textile. Les employés de quatre filatures de Dominion Textile, dont deux se trouvent situées dans les limites du diocèse de Sherbrooke, sont accablés à la grève. Celle-ci se déclare. Mgr Desranleau intervient de nouveau. Il écrit: "Cette grève est juste, elle est prudente. Il n'y a pas de doute là-dessus... Les ouvriers ont observé les prescriptions de la loi civile et les directives des chefs syndicaux; à moins de renoncer à leur dignité d'ouvriers, il ne restait plus qu'à accepter la cessation du travail, en vue de faire respecter la sentence arbitrale... Chers ouvriers, demeurez fermes, prudents, observez la loi, respectez la personne et la propriété de ceux qui vous forcent à cesser le travail... Vous avez l'appui de tous les honnêtes gens, de votre clergé et de votre évêque".

1949: c'est la grève de l'amiante dont il n'est pas besoin de parler en détail; ce sont les événements d'Asbestos, par suite de l'intervention de la Police provinciale. A ce moment, Son Exc. Mgr Desranleau est à Rome, où il vient d'accomplir son voyage "ad limina". Mis au courant de ce qui se passe, il écrit en date du 14 mai: "Ici, à Rome, de tristes nouvelles nous arrivent sur la grève de l'amiante; il me paraît que cette grave situation a trop duré; les ouvriers, leurs femmes et leurs enfants souffrent au delà de toute mesure, leurs besoins naturels et objectifs ne sont ni reconnus ni sauvegardés; toute autorité, quelle qu'elle soit, a le devoir de soutenir, d'appuyer et de secourir les faibles, ceux qui travaillent pour gagner leur vie".

### Nous lui devons tant...

En 1951, Son Exc. Mgr Desranleau a la joie de voir son diocèse élevé au rang de siège métropolitain et il devient le premier archevêque de Sherbrooke. A l'occasion de son intronisation, le 10 mai 1951, Mgr Desranleau consacre une grande partie de son sermon à la doctrine sociale de l'Eglise. Il y dénonce avec vigueur les vices du régime capitaliste et supplie une fois encore les travailleurs d'adhérer au syndicalisme catholique.

# DANS LE M

Un lecteur à Paris

## Crise du textile ...alors qu'un milliard et demi d'humains ne sont pas vêtus convenablement

(par Guy CORMIER)

Nous avons rencontré, ce matin 28 mai, Georges Auclair, secrétaire de la Fédération française des Syndicats chrétiens du Textile.

— La situation est mauvaise au Canada dans le textile, lui dis-je. Nous avons du chômage...

— Elle ne doit pas être pire qu'en France. Nous avons dans les différentes branches de l'industrie du textile, 200.000 chômeurs partiels et de 35 à 40.000 chômeurs complets.

— Croyez-vous que la guerre de Corée explique cette situation?

— La guerre de Corée y est pour quelque chose mais elle est bien loin d'expliquer à elle seule l'état de choses que nous déplorons. Je crois que la crise actuelle a des causes plus profondes et qu'elle aura — je le crains — des conséquences durables.

M. Auclair me reçoit au siège de la C.F.T.C. dont les bureaux et l'atmosphère qui y règne font penser au 1231, rue Demontigny, Montréal, Canada. Il ouvre un tiroir, en sort une feuille.

— Vous voyez, dans cette usine du nord: licenciement de 250 ouvriers de février à mai et de 16 employés de bureau. Les causes? Il y en a plusieurs. D'abord, vous avez des pays qui étaient autrefois importateurs de tissus sont devenus eux-mêmes exportateurs parce qu'ils se sont équipés. C'est le cas de l'Egypte, des Indes, de quelques pays de l'Amérique du Sud, du Maroc. Ces pays sont autant de nouveaux concurrents depuis la fin de la guerre...

### Surproduction? Non. Sous-coconsumation

— La conséquence, c'est une surproduction...

— Je dirais plutôt une sous-coconsumation. Vous savez, cette analyse pourrait nous entraîner très loin. J'ai sous la main les statistiques de l'U.N.E.S.C.O. Savez-vous que sur les deux milliards d'individus qui peuplent le globe on estime que 500 millions seulement sont vêtus convenablement? Vous pensez qu'ils n'en ont pas besoin, eux, de nos tissus? Si on veut vraiment aller au fond du problème, c'est vers l'Asie et l'Afrique qu'il faut regarder.

Contentons-nous d'un examen du marché intérieur. Il y a sous-coconsumation parce que le pouvoir d'achat a baissé. Quand on consacre 60% de son budget à l'alimentation, le reste au loyer et aux impôts, on ménage sur les tissus. Au lieu d'acheter 4 paires de draps on en achète deux. Je sais que j'expose le problème tel qu'il se pose en nos termes, en France. Mais il reste que le pouvoir d'achat, en tout pays, c'est l'un des bouts de la lunette, si on peut dire, pour examiner une situation économique.

Ces quelques faits suffisent à indiquer tout ce que les travailleurs, le mouvement ouvrier doivent au grand évêque qui vient de mourir, dont ils garderont toujours un impérissable souvenir et dont ils considéreront les oeuvres comme une pressante invitation à lutter sans trêve ni répit pour l'établissement d'un monde dans lequel il y aura, pour le peuple, plus de liberté, plus de paix, plus de prospérité, plus de bonheur, plus d'espérance.

nous craignons tout autant le "dumping" italien.

Que voulez-vous, cher monsieur, aussi longtemps qu'il y aura des inégalités sociales, qu'on pourra obtenir une journée d'ouvrage pour une poignée de riz ou de figues, il y aura toujours inégalité dans le prix de revient. Les établissements et les pays offrant au plus bas prix enlèveront les marchés. On parle de libération des échanges, mais c'est une libération intégrale qu'il faut, économique et sociale, autant que monétaire.

### Solutions de paresse

M. Auclair énumère quelques mesures préconisées par sa Fédération, mesures qui sont surtout valables en France.

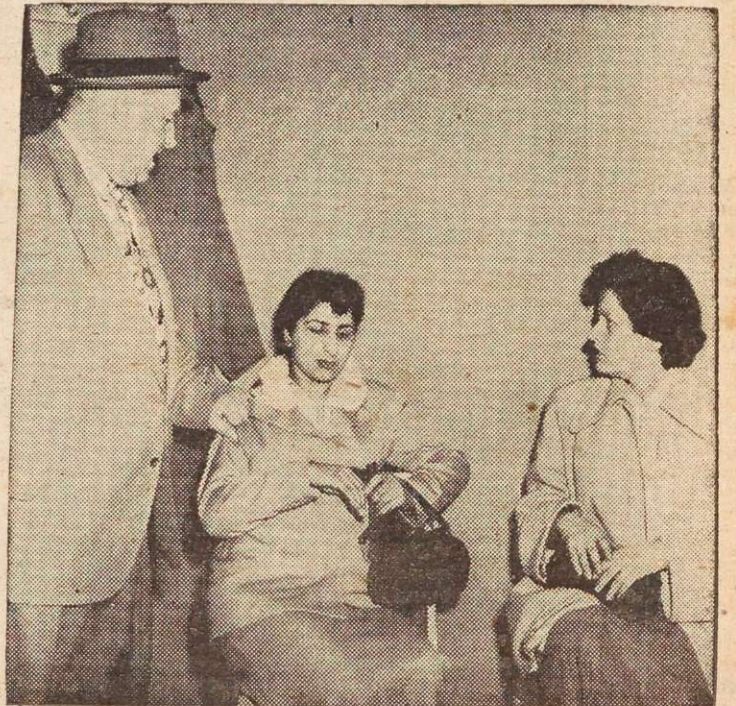
— C'est à nous d'avoir de l'imagination, dit M. Auclair, en concluant. L'industrie, dans ces circonstances-là, a surtout des solutions de paresse: augmentation des charges de travail, chômage partiel, licenciements du personnel et même fermeture de quelques établissements.

En attendant, comme nous disons ici, c'est le lampiste qui paie.

Chez nous, on dirait: c'est toujours le salarié qui paie.

Guy CORMIER

### RECHERCHE



### NOTRE COLLABORATION A LA POLICE PROVINCIALE

La Police provinciale recherche actuellement un nommé Ephrem Bégin, détective, faisant partie de l'équipe permanente de la Maison Dupuis Frères. Cet individu est recherché à la suite d'un mandat qui a été émis contre lui. La Police provinciale s'est plaint à notre avisur légal qu'elle ne pouvait retrouver M. Bégin parce qu'elle ne possédait pas la description nécessaire pour son identification. Pour collaborer avec la Police provinciale, nous publions la vignette d'Ephrem Bégin qui a paru dans les journaux du 19 mai 1952. Les deux filles qui sont assises ne sont évidemment pas Ephrem Bégin. Or, de gauche à droite, le premier et le seul homme qui apparaît sur cette vignette est bien et bien Ephrem Bégin. Pour l'information de la Police provinciale, monsieur Ephrem Bégin est un ancien agent de la Police provinciale, dont la police doit avoir les dossiers, qui aurait pris sa retraite, ou qui aurait été forcé de la prendre, il y a quatre ans. Nos informateurs nous disent qu'il était attaché à la Police provinciale du district de Québec. D'après notre information, il portait continuellement un chapeau Hamburg mesurerait à peu près 5 pieds et 10 1/2 pouces et pèserait un peu plus que le commun des mortels, soit environ 300 livres. Nous espérons qu'avec ces renseignements, et vu la grosseur de l'individu recherché, la Police provinciale profitera de notre collaboration pour servir à qui de droit, le mandat.



**"EXPORT"**

LA MEILLEURE  
CIGARETTE AU CANADA



# MOUVEMENT

## AU PALAIS DU COMMERCE

L'un des plus grands ralliements syndicaux jamais vus à Montréal a rassemblé vendredi soir dernier plus de 4,000 personnes au Palais du Commerce. A cette foule, le président de la C.T.C.C. a prédit que la Maison Dupuis Frères devrait céder tôt ou tard. Les orateurs de toutes les organisations syndicales ont assuré les grévistes que leur appui durerait aussi longtemps que la lutte elle-même. On voit sur nos photos M. Picard tandis qu'il adressait la parole à la foule immense dont notre vignette ci-dessus ne donne qu'une faible idée.



## Le syndicat n'accepte que des négociations honnêtes

Une offre faite le 21 mai dernier — "Le Syndicat avait accepté en principe, dit M. Gérard Picard, mais la compagnie n'a pas encore donné de réponse" — Antisindicalisme raffiné

M. Gérard Picard, le président général de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, parlant mercredi après-midi à plus de 1,000 grévistes réunis en assemblée à la salle de l'Apostolat liturgique, a révélé que dès le 21 mai dernier l'Association des Marchands Détaillants, à laquelle est affiliée la maison Dupuis Frères, avait offert au syndicat et à la compagnie de mettre en branle un organisme de médiation afin de mettre fin à la grève.

### Principe accepté

"Le syndicat avait accepté en principe ce projet de médiation. Cependant la maison Dupuis Frères n'a pas encore répondu aux Marchands Détaillants. Vraisemblablement, Dupuis Frères croit encore qu'il peut briser la grève de ses employés.

"Nous avons pour notre part donné une autre preuve de notre bonne volonté. D'accord avec l'exécutif du Syndicat, j'ai moi-même appelé M. R. Chagnon, le gérant de la compagnie, et Me Marcel Lafontaine, le procureur, afin de les informer que le syndicat n'avait pas d'objection à les rencontrer directement pour négocier. Après avoir pris avis d'un certain comité consultatif, M. Chagnon nous a demandé de soumettre nos demandes par écrit si nous en avions.

"Pour quiconque est habitué aux négociations industrielles, cela apparaît comme un non-sens. Avant de négocier il faut d'abord s'entendre d'hommes à hommes sur des bases de négociation. Mais les autorités de la maison Dupuis Frères ne veulent pas rencontrer le

comité de négociation du Syndicat. Elles veulent lui arracher un écrit qu'elles essaieront de faire jouer contre lui. C'est un piège souvent employé par des compagnies qui pensent pouvoir épouser définitivement un syndicat.

"La maison Dupuis Frères va tenter d'ici quelques jours un effort final en vue de démoraliser les grévistes et de briser le syndicat."

Puis, s'adressant aux grévistes, M. Picard ajoutait: "Votre fermeté et votre enthousiasme nous permettent de répondre sans crainte à la compagnie qu'elle ne réussira pas et qu'il lui faudra ultimement se rendre aux justes demandes des syndiqués."

### La grève chez Dupuis

"Vous qui êtes en grève chez Dupuis Frères, savez quelle conjuration de forces le capitalisme peut dresser contre votre effort de redressement.

"On a joué contre vous la carte de la conscience humaine. On tente d'utiliser à toutes fins votre foi dans les valeurs supérieures.

"Comme entreprise, Dupuis Frères ne croit pas à la religion. Il l'exploite tout simplement. Il ne croit pas non plus à la patrie. Il appuie la Société Saint-Jean-Baptiste parce que cela lui assure la clientèle des Canadiens français.

"Il ne croit pas davantage à la famille. Depuis 84 ans il se refuse à payer le salaire vital à ses employés. Enfin il ne croit pas non plus à la personne humaine et la façon dont il a combattu les syndiqués jusqu'ici le démontre bien.

"Car Dupuis Frères fait de l'antisindicalisme raffiné. Il se vante

d'avoir reconnu le syndicat depuis 1919. Mais le gérant d'alors nous a lui-même avoué qu'en 1919 on avait organisé un syndicat afin de combattre des unions internationales et qu'on a toujours tenté de faire jouer à ce syndicat le rôle d'une union de compagnie.

"Qu'on ne vienne pas nous conter d'histoire aujourd'hui, alors qu'on n'a pu signer une seule convention collective en 84 ans. Seuls ceux qui ont vu de près la maison Dupuis Frères se battent contre le syndicat depuis deux ans savent jusqu'à quel point elle peut pousser cet antisindicalisme raffiné.

"Le malheur, c'est que notre bourgeoisie, dans l'ensemble, ne demande qu'à la croire lorsqu'elle abrite ses manoeuvres sous un semblant de bonne foi."



Organe officiel de la Conf. des Travailleurs catholiques du Canada. Paraît tous les vendredis.

Directeur : GERARD PELLETIER

Administrateur : MARCEL ETHIER

Rédacteur en chef : ANDRE ROY

Publiciste : ROGER MCGINNIS

Bureaux : 1231 est, rue DeMontigny, Montréal — FA. 3694

Abonnement : Un an, \$1.50; le numéro, 5 cents

Publié par la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada et imprimé par L'Imprimerie Populaire Limitée, 434 Notre-Dame est, Montréal.



Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministre des Postes, Ottawa.

## Revue de la presse

### LES JOURNAUX ET LE PROBLEME OUVRIER

La presse n'accorde guère d'importance aux problèmes ouvriers, si ce n'est pour se scandaliser des grèves, des réclamations en matière de salaires ou des conflits qui se soulèvent quelquefois au sein des organisations syndicales.

Cette façon de considérer la question ouvrière est singulièrement incomplète; elle manque d'objectivité; on peut même affirmer qu'elle est injuste.

L'exemple suivant le démontre bien. Voici qu'une grève se déclare dans une entreprise quelconque. Tout de suite, ce sont les manchettes. Mais le lecteur du journal ne sait à peu près rien de ce qui s'est passé avant. Si le journal s'était véritablement intéressé aux problèmes ouvriers, ses lecteurs sauraient un tas de choses qui seraient de nature à modifier du tout au tout son jugement sur le bien-fondé, la légitimité et l'opportunité de la grève. Il saurait, par exemple, que les procédures de conciliation et d'arbitrage ont traîné dix, quinze ou dix-huit mois; il saurait que les revendications des syndicats s'appuient sur quelques arguments qui sont au moins sérieux; il saurait qu'une preuve très documentée parfois a été versée au dossier. Et si l'opinion publique savait toutes ces choses, si elle avait pu discuter les éléments du conflit au lieu de se trouver, un beau matin, devant un "fait accompli", peut-être y aurait-il beaucoup de conflits qui seraient évités, parce que certains employeurs ne prendraient pas le risque de braver une opinion publique qui possède déjà tous les éléments nécessaires pour exercer librement son jugement. De plus, l'opinion publique se rendrait également compte que sur dix négociations de convention collective, il n'y en a peut-être pas deux qui se rendent jusqu'au stage de l'arbitrage et de la grève.

Le silence que fait la grande presse en régime capitaliste — régime qu'elle sert et dont elle vit souvent et très grassement — est de plus en plus considéré comme une des faiblesses des entreprises de presse. A ce sujet, le vaillant hebdomadaire français, "Témoignage Chrétien", écrivait avec raison dans sa livraison du 4 avril 1952, ce qui suit:

"Nous considérons comme phénomènes dominants de notre époque, l'existence du problème social et la montée de la classe ouvrière. C'est là une situation historique que nul, quels que soient son origine et son milieu personnel, ne peut ignorer, s'il entend vraiment vivre en chrétien en 1952. Que cela puisse parfois être déplaisant à entendre, qu'il soit plus agréable pour certains de vivre dans le souvenir du temps passé, c'est possible, mais "T.C." manquerait à sa mission essentielle, s'il se contentait d'écrire les choses qui ne gênent personne"

Evidemment, "T.C." est un journal libre. Il n'a pas à tenir compte des caprices des annonceurs, du tempérament de ses lecteurs ou des sautes d'humeur et du parti-pris de certains politiciens qui jouent aux dictateurs.

N'empêche que les gens "endormis dans le passé" et oublieux de la réalité, du problème ouvrier et social qui se pose présentement au pays et dans la province de Québec, endorment avec eux l'opinion publique et travaillent, inconsciemment peut-être, par leurs omissions, à maintenir des principes faux et des situations tout à fait injustes.

UN REFUS BIEN MALHABILE

La Grande-Bretagne est un pays où l'on doit encore se serrer la ceinture. Sous des formes mitigées, le rationnement est toujours en vigueur après cinq ans de paix. Pour vivre, la Grande-Bretagne doit beaucoup importer: des vivres, et des matières premières pour ses industries. Elle possède, cependant, de très riches gisements d'un charbon qui trouve facilement preneur à l'étranger. Depuis une couple d'années, il n'est pas du tout facile d'obtenir du charbon anglais au Canada. La production ne suffit pas à la demande. Afin de stimuler la production, l'an passé, le gouvernement a décidé de faire venir en Grande-Bretagne quelques milliers d'immigrants italiens. Les Britanniques ont refusé de travailler avec ses Italiens. Et la revue "America" résume ainsi l'affaire:

"La nation britannique a besoin de plus de charbon, mais ce fait ne paraît pas impressionner beaucoup les travailleurs anglais. En 1937, la Grande-Bretagne produisait environ 240 millions de tonnes de charbon et en exportait environ 40 millions. En 1951, la production totale était d'environ 200 millions de tonnes et les exportations se chiffrent à 8 millions. Ernest Bevin, ancien secrétaire aux Affaires étrangères, déclara aux mineurs: "Si vous me donnez 10 millions de tonnes de plus, je résoudrai votre problème extérieur". L'absentéisme continua à un taux de 14 p.c. et la main-d'oeuvre diminua lentement. L'an dernier, le gouvernement fit venir 2,200 mineurs italiens, leur garantit un contrat de deux ans, leur enseigna l'anglais et les logea dans des locaux du gouvernement. Les mineurs britanniques ripostèrent violemment. Ils redoutaient la surproduction et, sa conséquence fatale, le chômage, mais surtout, ils ne considéraient pas les Italiens comme leurs égaux sociaux."

Depuis quelque temps, des grèves ont éclaté dans les mines de charbon et la commission d'exploitation des mines a été forcée de capituler.

Ce problème est fort complexe. Les mineurs britanniques sont susceptibles. Ils ont subi l'exploitation la plus éhontée, des générations durant, de père en fils; ils ont connu le chômage et les affreuses misères qu'il engendrait; ils ont su ce que c'était de vivre avec un salaire inférieur au minimum vital; ils ont vu leurs camarades de travail crever comme des rats au fond des puits à la suite des coups de grisou.

S'il y avait danger de surproduction dans un avenir rapproché, si l'administration des mines donnait des salaires inférieurs à la main-d'oeuvre italienne, il ne ferait aucun doute que les mineurs anglais auraient raison de vouloir protéger leurs emplois et leurs salaires à tout prix. Mais, à l'heure actuelle, cela ne paraît pas être le cas, car la production est loin de répondre à la demande.

Si la véritable raison du refus des mineurs de travailler avec des Italiens est la susceptibilité raciale, comme ça en a tout l'air, cette attitude est franchement condamnable.

de **KUYPER** Blended **GIN**

DISTILLE AU CANADA

LA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

FR. 0117

**HOTEL LAFAYETTE**

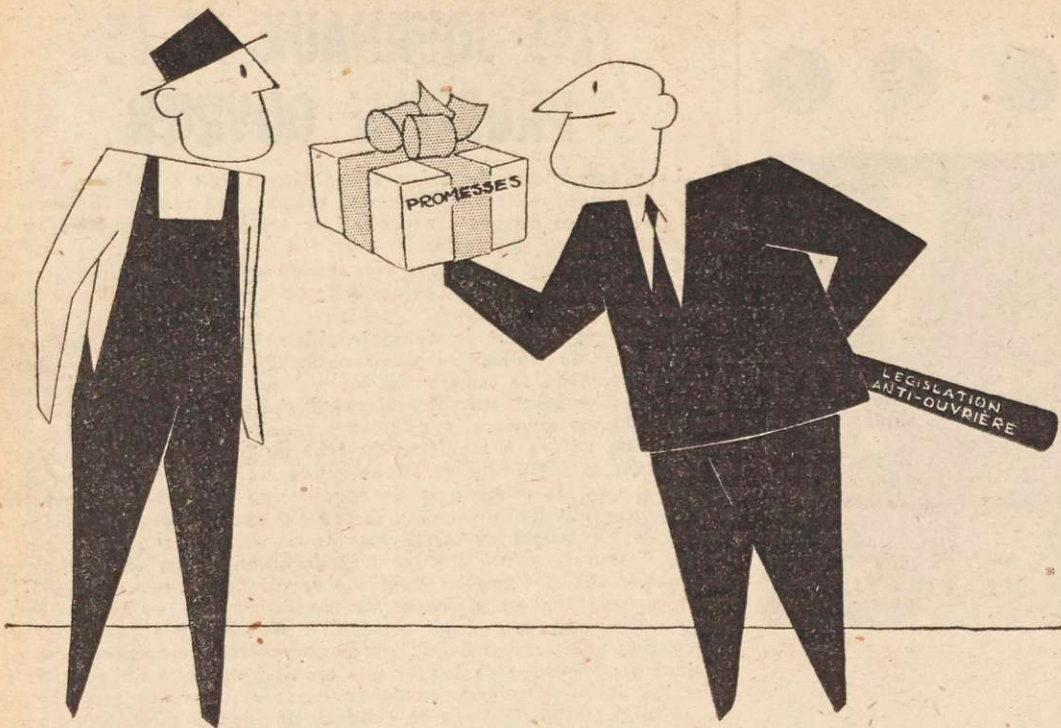
A.-H. PATENAUDE, prop.

CHAMBRES SPACIEUSES  
REPAS EXCELLENTS  
Bières, vins, spiritueux

AMHERST et DEMONTIGNY  
(près de la Centrale syndicale)  
MONTREAL



ATTENTION...



...ÇA RECOMMENCE...!

LA SEMAINE

QUEBEC

Des secours pour Louiseville

Le Conseil central des Syndicats catholiques de Québec vient de verser une deuxième souscription pour venir en aide aux grévistes de Louiseville. Après avoir fait parvenir un camion de vivres, dont la valeur était évaluée à \$1,000. Le Conseil central a décidé de donner aux travailleurs de Louiseville une somme de \$500, qui a été remise au syndicat ces jours passés.

La grève de Louiseville dure depuis le 10 mars. Le syndicat a déclaré cette grève légale et juste,

parce que l'employeur, l'Associated Textile, avait juré d'avoir sa tête.

La fermeté avec laquelle ce groupe imposant de travailleurs poursuit cette grève est de l'héroïsme quotidien qui est un signe de la fierté des travailleurs du Québec.

Dans la bataille actuelle, il ne fait pas de doute que les ouvriers de Louiseville trouveront tout l'appui auquel ils ont droit. Il faut que l'Associated Textile, une organisation industrielle dont la réputation de dureté est faite depuis longtemps à l'endroit de ces employés, plie. Il faut que le syndicat ait justice. A chaque syndiqué de lui donner le coup de main né-

cessaire, même si cela devrait durer encore quelque temps.

Ces sacrifices sont des placements pour l'avenir.

GRANBY

Elections chez les employés d'Esmond Mills

Le Syndicat C.N. des Employés d'Esmond Mills a procédé lors d'une récente assemblée à l'élection d'un nouvel exécutif.

M. E. Dumas, agent d'affaires du Conseil central de Granby, agissait comme président de l'élection. Ont été élus: MM. P. Surprenant, président; A. Forget, vice-président; G. Gaudard, secrétaire-trésorier; M. Lamarche, secrétaire-archiviste; directeurs, L. Nantel, A. Laboissonnière, J.-P. Hamel, L. Dufresne; sentinelle, Bertrand St-Onge.

ST-HYACINTHE

Ouvriers du textile

Les ouvriers demandent une augmentation de salaire, les patrons offrent une réduction de 9 cents l'heure. Telle est la situation à laquelle doivent faire face les employés de la Consolidated Textiles et de la Duplex Textile.

En effet, le 22 mars dernier le Syndicat du Textile de Soie dénonçait la convention collective existante pour y apporter les amendements suivants:

- 1— une augmentation générale de 12 cents l'heure;
- 2— temps et demi après 48 heures au lieu de 50 heures et temps double après 50 heures;
- 3— huit fêtes chômées et payées au lieu de six, et quelques amendements secondaires.

La réponse de la compagnie: une réduction de 9 cents l'heure. Deux séances de négociations directes ont échoué. Le tout a été soumis à une assemblée générale du syndicat et les membres présents ont décidé à l'unanimité de refuser l'offre (ou la demande?) de la compagnie. Ils ont également décidé de demander la conciliation et même l'arbitrage si cela devient nécessaire.

La convention est échue depuis le 22 mai. Quelque 225 ouvriers sont concernés dans ces négociations.

Négocier pour le syndicat: MM. G. Ledoux, président de la Fédération du Textile; G. Lachapelle, président du syndicat; G. Laliberté, secrétaire; et G. Patenaude, agent d'affaires.

La politique

L'ARGUMENT DES OCTROIS

La prochaine campagne électorale est à peine engagée que déjà l'on peut voir la sorte d'arguments que le parti au pouvoir utilisera pour capter les votes des électeurs.

Un de ses principaux chevaux de bataille sera l'argument des octrois.

Il a suffi d'écouter certains discours, à l'occasion de bénédictions de ponts, d'écoles ou d'hôpitaux, pour s'apercevoir que ce sera là son argument de base.

Depuis quelque temps, nous entendons, dans ces milieux, des propos de ce genre:

"Nous avons dépensé cinquante millions pour la voirie... Nous avons consacré vingt-cinq millions pour la construction d'hôpitaux... Nous avons versé trente millions pour assurer à la jeunesse, 'l'avenir de l'avenir', de meilleures chances de succès dans la vie".

Et l'on pourrait continuer l'énumération pendant une bonne couple de pages. Car, on a pris bien soin de dresser la liste des octrois, afin de rappeler ces dons aux électeurs et de leur faire accroire que, si le parti est défait aux urnes, la distribution d'octrois cessera automatiquement et que l'on entrera dans une période de marasme complet. L'on soulignera que l'on a fourni cent dollars, ici, pour aider à élever un monument historique, que là l'on a souscrit généreusement pour maintenir en activité un club de hockey ou de balle-molle.

Les ministres parleront des millions et des millions qu'ils ont "donnés" un peu partout aux quatre coins de la province; les simples députés insisteront sur les petits octrois qu'ils ont pu "faire avoir" ici et là.

\* \* \*

La population ne doit pas être dupe de cette forme de propagande. Il suffit de réfléchir deux secondes pour comprendre que l'argent des octrois est le même que les contribuables ont versé en impôt. Comme on vit en période d'inflation depuis cinq ou six ans, il ne faut pas, par conséquent, se surprendre que le gouvernement ait pu, à même les impôts soutirés aux contribuables, verser de plantureux octrois.

En soi, il n'y a pas de mal à la distribution d'octrois, lorsque cette distribution est faite équitablement, lorsqu'ils servent aux véritables intérêts de la population, lorsque la part du lion ne reste pas, jusqu'à la veille des élections, enfoncée dans les caisses électorales.

Ce qui est mal, ce qu'il faut dénoncer et ce que les électeurs ne gèberont sûrement pas, c'est que l'argent des octrois est tout simplement une largesse, un don gratuit du gouvernement. Les octrois proviennent de l'argent perçu au moyen des taxes, et c'est tout simplement le retour de cet argent dans les mains du peuple.

Le gouvernement ne fait pas l'argent. C'est une chose que tous savent et comprennent.

Essayer de faire des élections, en disant qu'on a donné beaucoup d'octrois, c'est prendre les gens pour des gogos et les tromper purement.

\* \* \*

Un gouvernement se juge, non pas par les octrois qu'il a pu distribuer à gauche et à droite, mais par sa législation. En matière d'octrois, tout ce qu'il est permis de se demander, c'est si ceux-ci ont été bien ou mal partagés, si on en a fait un usage honnête, si on les a consacrés aux fins les plus utiles et les plus urgentes.

L'argument des octrois est un argument indigne des hommes politiques véritables.

C'est un argument qu'il faut rejeter, ridiculiser à fond, parce qu'en l'utilisant on se moque des électeurs et de la population en général.

L'argument des octrois, c'est l'achat des consciences, le commerce indirect des votes.

A propos de dictature ouvrière

Charles Pelletier, dans l'"Action Catholique" du 28 mai, a commenté le renvoi de Kent Rowley et de Madeleine Parent de l'Union du Textile. On y relève la phrase suivante:

"Ce n'est pas non plus en appliquant à la conduite des unions des méthodes inhumaines et dictatoriales en usage derrière le rideau de fer que l'on assurera le bonheur et le bien-être des ouvriers".

Cette petite phrase montre bien avec combien d'attention la grande presse traite les questions syndicales! S'il y a eu des méthodes dictatoriales jamais utilisées dans les syndicats ouvriers, c'est bien celles qui ont amené la destitution de ces deux personnages. Car il est clair que les ouvriers en textile de Montréal et de Valleyfield ont été totalement mis de côté dans cette affaire. C'est pourquoi une affirmation comme celle qu'on vient de relever détonne tout particulièrement, d'autant plus qu'on ne se cache pour indiquer dans cet incident l'intervention politique et patronale, une intervention bien préparée à l'avance.

Quand l'auteur continue avec son petit boniment, qui est un appel à la largeur de vues des fabricants de textile, cela porte à rire quiconque connaît le moindrement l'histoire de cette industrie dans la province de Québec et ses avatars passés.

Le syndicalisme...

(suite la page 1)

que les travailleurs de cette région, occupés l'automne et l'hiver aux travaux forestiers, formeront une bonne partie de la main-d'oeuvre qui, dans quelques années, sera employée à l'exploitation des gisements de fer du Nouveau-Québec.

Magnifique réalisation

Le "Travail est fort heureux de signaler cette semaine la magnifique réalisation de la Fédération nationale de la Pulpe et du Papier qui n'a pas hésité à entreprendre cette campagne d'organisation pour le plus grand bien des travailleurs de la côte nord et pour le développement du syndicalisme catholique en général.

La Fédération de la Pulpe et du Papier, qui compte déjà, dans le reste de la province, une trentaine de syndicats solidement implantés et une douzaine de milliers de membres sera en mesure de défendre résolument les intérêts des travailleurs de cette région et de protéger leurs emplois.

Il ne fait pas de doute que, d'ici quelques mois, les ouvriers des villes et des localités qui n'ont pas encore été visités par les organisateurs de la C.T.C.C. s'empresseront de donner leur adhésion aux nouveaux syndicats, afin que toute la région puisse présenter un front uni lors des prochaines négociations, afin d'assurer la protection la plus efficace possible à ces quelques milliers de salariés échelonnés le long de la côte nord qui, l'hiver, sont employés aux opérations forestières et l'été, à la mise en marche du travail pour la prochaine saison ainsi qu'au chargement des barges de bois de pulpe dans les ports de la côte.



AUTOUR DU FOYER

"MAISON" pour ENFANTS

Il est facile de construire une maison pour enfants, dans un coin de la cour, en fixant à la clôture des traverses de 1" sur lesquelles on tend de la toile. Sur le devant, faites dans la toile deux ouvertures imitant des fenêtres.

ORNEMENTS MURAUX... Collez des illustrations sur du contre-plaqué de 1/4", puis suivez les contours avec une scie à découper. Au dos, collez 3 petits blocs de bois (épaisseur: 1/4") et appliquez 2 couches de vernis.



UNE SÉRIE DE CONSEILS PRATIQUES PRÉSENTÉS PAR

**Molson's**

COMMI SERVICE AU PUBLIC

**Brevets d'invention**  
 MARQUES de COMMERCE  
 DESSINS de FABRIQUE  
 en tous pays.  
**MARION & MARION**  
 Raym.-A. Robic - J.-Alf. Bastien  
 1510, rue Drummond  
 MONTREAL